



**PRODUITS DES ACTIVITÉS : 249,8 M€ (+15%)  
PLUS HAUT NIVEAU HISTORIQUE EN RELATION AVEC L'EXPLOITATION DU  
GROUPAMA STADIUM ET LE PARCOURS EUROPÉEN DE LA SAISON**

**Lyon, le 26 juillet 2017**

Les produits des activités ont atteint leur plus haut niveau historique au 30 juin 2017 et s'élevaient à 249,8 M€ (218,1 M€ au 30 juin 2016), en progression de 31,7 M€, soit +15%.

Les produits des activités hors contrats joueurs de l'exercice 2016/2017 enregistrent une très belle performance et atteignent près de 200 M€, leur plus haut niveau historique également, en croissance de 24% par rapport à l'exercice précédent, démontrant ainsi la pertinence du modèle économique mis en place avec l'exploitation du Groupama Stadium.

Les produits de cessions de contrats joueurs dépassent quant à eux, pour la deuxième année consécutive, les 50 M€. Ils s'établissent à 51,7 M€ au 30 juin 2017 (58,1 M€ au 30 juin 2016), reflétant également une très bonne activité de trading et concernent essentiellement des joueurs issus du centre de formation (notamment les cessions de contrats de Corentin Tolisso et Maxime Gonalons en juin 2017). Ceci confirme une nouvelle fois l'excellence de l'Academy, source de création de valeur et de récurrence d'activité.

Trois événements majeurs ont été annoncés récemment, sans impact sur le chiffre d'affaires clos au 30 juin 2017, et produiront leurs effets positifs sur l'exercice 2017/2018 :

- le transfert de l'attaquant international Alexandre Lacazette à Arsenal, le 5 juillet 2017, pour un montant total maximum de 60 M€, dont 7 M€ d'incentives (normes françaises), constituant ainsi le record des cessions et des plus-values sur contrats joueurs, réalisées par l'Olympique Lyonnais ;
- la signature, le 12 juillet 2017, du contrat de naming du stade avec Groupama Rhône-Alpes Auvergne, inclus dans le cadre d'un partenariat industriel ;
- la finalisation des opérations de refinancement réalisée le 30 juin 2017, qui va générer une économie substantielle de charges financières (cf. communiqué du 30 juin 2017).

## PROGRESSION DE 31,7 M€ (+15%) DES PRODUITS DES ACTIVITÉS

Produits des activités (1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017)

En M€	30/06/17*	30/06/16	Var. M€	Var. %
<b>Billetterie</b>	<b>44,0</b>	<b>27,7</b>	<b>16,2</b>	<b>58%</b>
<i>dont Championnat</i>	29,4	24,4	5,0	21%
<i>dont Europe</i>	13,6	2,8	10,8	383%
<i>dont autres matchs</i>	0,9	0,5	0,4	75%
<b>Partenariats - Publicité</b>	<b>29,1</b>	<b>26,9</b>	<b>2,2</b>	<b>8%</b>
<b>Droits TV et marketing</b>	<b>98,8</b>	<b>83,1</b>	<b>15,7</b>	<b>19%</b>
<i>dont LFP-FFF</i>	49,2	43,6	5,6	13%
<i>dont UEFA</i>	49,6	39,5	10,1	26%
<b>Events</b>	<b>9,2</b>	<b>5,7</b>	<b>3,5</b>	<b>61%</b>
<b>Produits de la marque</b>	<b>17,1</b>	<b>16,6</b>	<b>0,6</b>	<b>3%</b>
<i>dont produits dérivés</i>	9,6	9,0	0,6	7%
<i>dont produits images, voyages et divers</i>	7,6	7,6	0,0	0%
<b>Produits des activités hors contrats joueurs</b>	<b>198,1</b>	<b>160,0</b>	<b>38,1</b>	<b>24%</b>
<b>Produits de cessions de contrats joueurs</b>	<b>51,7</b>	<b>58,1</b>	<b>-6,4</b>	<b>-11%</b>
<b>Total des produits des activités</b>	<b>249,8</b>	<b>218,1</b>	<b>31,7</b>	<b>15%</b>

\*chiffres provisoires, estimés et non audités

### Recettes de billetterie en forte hausse : +58%, +16,2 M€

(N : 44,0 M€, N-1 : 27,7 M€)

Au 30 juin 2017, les recettes de billetterie enregistrent une forte augmentation du fait de la pleine exploitation du Groupama Stadium sur 12 mois (6 mois au stade de Gerland et 6 mois au Groupama Stadium au cours de l'exercice précédent) et du bon parcours de l'équipe professionnelle masculine en Coupe d'Europe.

Les revenus de billetterie du Championnat progressent de 5 M€ pour s'établir à 29,4 M€ contre 24,4 M€ au 30 juin 2016, bénéficiant de la pleine exploitation du Groupama Stadium cette saison (seulement 6 mois en N-1). L'affluence moyenne en Ligue 1 s'établit à 39 171 spectateurs, soit une progression de 12% par rapport à la dernière année pleine à Gerland (saison 2014/2015).

Les recettes de billetterie Europe atteignent 13,6 M€, contre 2,8 M€ au 30 juin 2016 (soit une progression de 10,8 M€). Elles intègrent les revenus de billetterie liés à la phase de groupe de Champions League (comme la saison dernière) et ainsi que ceux liés au bon parcours du Club en Europa League qui s'est hissé jusqu'aux demi-finales cette saison (4 matchs au Groupama Stadium).

Toutes compétitions confondues, le revenu moyen par match<sup>(1)</sup> (matchday), comprenant principalement les revenus de billetterie Grand Public et VIP et les revenus de merchandising s'établit à 1,7 M€ au 30 juin 2017 générant une marge brute de près de 52%. Le revenu

moyen « matchday », ramené au spectateur, toutes compétitions confondues, s'élève à près de 44 € par spectateur avec une affluence totale qui a largement dépassé le million, pour s'établir à 1 132 339 spectateurs au cours de la saison 2016/2017.

*(1) Matches de l'équipe professionnelle masculine*

### **Produits de partenariats et publicité en progression : +8%, +2,2 M€**

(N : 29,1 M€, N-1 : 26,9 M€)

Les produits de partenariats et publicité s'inscrivent à 29,1 M€ contre 26,9 M€ au 30 juin 2016, en progression de 2,2 M€ (+8%) en lien principalement avec l'évolution des partenariats marketing et des hospitalités, l'apport de l'activité « Loges 365 », et l'application des nouvelles modalités contractuelles avec la régie commerciale Lagardère Sports depuis l'entrée au Groupama Stadium.

### **Droits TV et marketing en hausse : +19%, +15,7 M€**

(N : 98,8 M€, N-1 : 83,1 M€)

Les droits TV et marketing s'élèvent au total à 98,8 M€, leur plus haut niveau historique, contre 83,1 M€ en N-1, en progression de 15,7 M€ (+19%).

Au niveau national (LFP, FFF), les droits TV s'établissent à 49,2 M€, contre 43,6 M€ au 30 juin 2016 (+5,6 M€, +13%). Avec un classement de 4<sup>e</sup> du Championnat (2<sup>e</sup> au 30 juin 2016), ils bénéficient de l'impact favorable de l'augmentation globale des droits TV distribuables sur la nouvelle période 2016/2017 - 2019/2020 (+24%). En effet, les revenus bruts distribuables aux clubs de Ligue 1 et Ligue 2 s'élèvent à 801 M€ pour la saison 2016/2017 contre 648 M€ pour la saison 2015/2016.

Au niveau international (UEFA), les revenus de droits TV et marketing intègrent, comme la saison dernière, les recettes liées à la participation de l'équipe professionnelle masculine à la phase de groupe de Champions League. Ils incluent également cette saison les revenus liés au bon parcours en Europa League, le club s'étant hissé jusqu'aux demi-finales. Les droits TV UEFA s'élèvent ainsi à 49,6 M€ au 30 juin 2017 (39,5 M€ au 30 juin 2016), soit une progression de 10,1 M€ (+26%).

### **Events : 9,2 M€, nouvelle ligne de produits depuis l'entrée au Groupama Stadium**

(N : 9,2 M€, N-1 : 5,7 M€, 6 mois d'activité)

Les nouvelles activités du Groupama Stadium (notamment l'accueil de conventions, de séminaires BtoB et d'événements Corporate) rencontrent un très vif succès avec 373 séminaires organisés et 39 814 visites du stade totalisées sur l'exercice 2016/2017 (480 séminaires et 50 100 visites au total depuis le lancement de cette activité en janvier 2016).

Par ailleurs, le Groupama Stadium a accueilli au cours de l'exercice plusieurs événements importants dont la demi-finale de l'Euro 2016 de football, le concert de Rihanna en début de saison, un match de la ligue Magnus (winter game) de hockey sur glace en décembre, la finale de la Coupe de la Ligue, le concert de Coldplay et le Monster Jam en fin d'exercice 2016/2017.



Le concert de Céline Dion s'est déroulé le 12 juillet 2017 et plusieurs autres événements sont d'ores et déjà programmés comme le match de rugby France/Nouvelle Zélande le 14 novembre 2017, la finale de l'Europa League le 16 mai 2018, deux demi-finales du Top 14 de rugby en mai 2018, la finale de la Coupe du Monde féminine de football 2019 ainsi que d'autres matchs importants de la phase finale de cette compétition.

### **Progression des produits de la marque : +3%, +0,6 M€**

(N : 17,1 M€, N-1 : 16,6 M€)

Les produits de la marque affichent une progression de 3% par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 17,1 M€ (16,6 M€ au 30 juin 2016). Les produits dérivés enregistrent une hausse de 7% (9,6 M€ vs 9,0 M€ en N-1), bénéficiant des nouveaux espaces de vente du Groupama Stadium (Megastore) et du centre-ville, mais également de la progression du e-commerce (+21%). Les autres produits de la marque sont stables par rapport à la saison précédente.

Il est à noter qu'OL Groupe a cédé, avec effet au 30 juin 2017, au groupe Marietton Développement, la totalité des titres qu'elle détenait dans la société OL Voyages (soit 50% du total).

### **Bon niveau de produits de cessions de contrats joueurs**

(N : 51,7 M€, N-1 : 58,1 M€)

Les produits de cessions de contrats joueurs dépassent pour la deuxième année consécutive les 50 M€ et s'élèvent à 51,7 M€. Ils correspondent aux transferts de :

- Lindsay ROSE au FC Lorient (juillet 2016)
- Mathieu Valbuena à Fenerbahce (juin 2017)
- Corentin Tolisso (issu de l'Academy OL) au Bayern de Munich (juin 2017)
- Maxime Gonalons (issu de l'Academy OL) à l'AS Roma (juin 2017),

représentant un total de 49,4 M€, ainsi qu'à des incentives pour un montant total de 2,3 M€.

Le total des revenus de cessions de contrats joueurs relatifs à des joueurs issus de l'Academy OL s'établit à 48,7 M€ (soit 94% du total), représentant 100% de plus-value et confirmant une nouvelle fois l'expertise du Groupe dans le domaine de la formation de jeunes joueurs, source de création de valeur et de récurrence d'activité.

**À ce titre, l'Olympique Lyonnais vient d'obtenir une nouvelle fois la 1<sup>ère</sup> place du classement\* des centres de formation 2016/2017, pour la 5<sup>ème</sup> fois consécutive depuis 2012/2013.**

*\* classement agréé par la DTN, validé par la Commission Paritaire de la Convention Collective Nationale des Métiers du Football*



## RÉSULTATS SPORTIFS DE LA SAISON 2016/2017

- **Équipe masculine :**
  - Championnat de France : 4<sup>ème</sup> place
  - UEFA Champions League : phase de groupe
  - UEFA Europa League : 1/2 finale
  - Coupe de la Ligue : 1/8 de finale
  - Coupe de France : 1/16 de finale
- **Équipe féminine : 2<sup>ème</sup> triplé consécutif et 3<sup>ème</sup> historique après celui de 2011/2012**
  - Championnat de France : 1<sup>ère</sup> place (11<sup>ème</sup> titre consécutif)
  - UEFA Champions League : victoire (4<sup>e</sup> titre)
  - Coupe de France : victoire (6<sup>ème</sup> titre consécutif)

## ÉVOLUTIONS RÉCENTES ET PERSPECTIVES

- **Finalisation des opérations de refinancement de la quasi-totalité des dettes bancaires et obligataires du Groupe**

OL Groupe a annoncé le 30 juin 2017 la levée des dernières conditions suspensives et la réalisation des opérations relatives au refinancement de la quasi-totalité des dettes bancaires et obligataires du Groupe.

La structuration de ce nouveau financement (cf. communiqués des 28 et 30 juin 2017) d'un montant total de 260 M€ s'articule autour de 2 instruments :

- un contrat de crédit bancaire, portant sur un montant total de 209 M€, subdivisé en 3 tranches : (i) une tranche A d'un montant de 106 M€ dont 50% amortissable et 50% remboursable in fine à 7 ans ; (ii) une tranche B d'un montant de 30 M€ remboursable in fine à 7 ans ; (iii) une ligne RCF (Revolving Credit Facility) de 73 M€ d'une durée de 5 ans renouvelable 2 fois un an,
- une émission obligataire, d'un montant de 51 M€, remboursable in fine à 7 ans.

Une part substantielle des fonds perçus d'IDG European Sports Investment Ltd en décembre 2016 et février 2017, ainsi que les nouveaux financements décrits ci-dessus, ont permis, en date du 30 juin 2017, le remboursement du solde des dettes long terme bancaires et obligataires mises en place pour le financement du stade en 2013 (environ 257 M€), et de la ligne de crédit revolving en place depuis juin 2014.

Le solde net de la dette long terme bancaire et obligataire relative au stade s'élève désormais à environ 187 M€, à échéance juin 2024.

Sur la base de l'ensemble de ces nouveaux financements bancaires et obligataires d'un montant total de 260 M€, le Groupe devrait bénéficier d'une réduction annuelle de ses frais financiers de l'ordre de 7 M€ à compter de l'exercice 2017/2018 (hors évolution future des taux de référence). Le taux annuel moyen estimé des nouveaux financements de la dette

long terme relative au stade (tranches A & B du crédit bancaire et émission obligataire) s'élève désormais à environ 4,2% (hors évolution des taux de référence et hors frais de structuration), par rapport aux coûts de financements précédents qui portaient sur un taux annuel moyen de l'ordre de 6,5%.

Ainsi, ces opérations ont permis d'atteindre les 3 objectifs que le Groupe s'était fixés en la matière : la réduction du montant global de la dette, la diminution de son coût financier et l'allongement de sa maturité.

Il est à noter que, dans ce cadre, une simplification juridique de l'organigramme du Groupe a été opérée en date du 30 juin 2017, avec la fusion-absorption de la société Foncière du Montout par la société OL SAS, toutes deux filiales à 100% d'OL Groupe.

- **Naming du Stade**

Le 12 juillet, l'Olympique Lyonnais a annoncé que les discussions engagées en exclusivité avec Groupama Rhône-Alpes Auvergne depuis le 29 juin, ont abouti à la signature d'un partenariat industriel global, moderne et innovant.

Groupama Rhône-Alpes Auvergne était déjà partenaire de l'OL depuis plusieurs années, pour les équipes masculine, féminine, et pour celle des jeunes, ainsi que pour le naming du centre d'entraînement (GROUPAMA OL TRAINING CENTER), et du centre de formation (GROUPAMA OL ACADEMY). Dans le prolongement de ces accords, une nouvelle étape a été franchie avec un partenariat dont le point central est constitué des droits de « Naming » du stade de l'Olympique Lyonnais, désormais dénommé « Groupama Stadium » pour une durée de 3 ans renouvelable. Groupama Rhône-Alpes Auvergne bénéficiera également d'un dispositif réceptif d'envergure lors de tous les événements organisés au Groupama Stadium, avec l'utilisation des espaces 365 jours par an. De plus, ce partenariat s'étend à la mise en place d'une structure commerciale commune, portant des ambitions économiques élevées à court et long terme (cf. communiqué du 12 juillet 2017).

Ce contrat de naming va ainsi générer une nouvelle récurrence d'activité et devrait permettre de contribuer à la croissance de la ligne de produits de partenariats pour l'exercice 2017/2018.

- **Point mercato été 2017**

En complément des cessions réalisées en juin, détaillées précédemment et enregistrées sur l'exercice 2016/2017, l'Olympique Lyonnais a procédé début juillet, au transfert de son attaquant international Alexandre Lacazette à Arsenal pour un montant total maximum de 60 M€, dont 7 M€ d'incentives (normes françaises). Le montant de ce transfert constitue le plus important jamais réalisé par l'Olympique Lyonnais. La plus-value réalisée sur ce transfert, égale au montant de la cession puisque le joueur est issu de l'Academy OL, est également la plus importante de l'histoire du club. Par ailleurs, Maciej Rybus a été transféré au FC Lokomotiv Moscou (1,75 M€) et Fahd Moufi au club de Tondela (intéressement de 20% sur une future vente).



Concernant les arrivées, la saison 2017/2018 débutera avec les nouveaux joueurs suivants :

- Fernando Marçal, défenseur brésilien, en provenance de Benfica (4,5 M€ - contrat de 4 ans),
- Bertrand Traoré, attaquant international, en provenance de Chelsea (10 M€ + 15% sur plus-value future – contrat de 5 ans),
- Ferland Mendy, défenseur, en provenance du Havre (5 M€ + 1 M€ d’incentives + 10% sur plus-value future – contrat de 5 ans)
- Mariano Diaz, attaquant, en provenance du Real Madrid (8 M€ + 35% sur plus-value future – contrat de 5 ans)
- Kenny Tete, jeune défenseur international néerlandais, en provenance de l’Ajax Amsterdam (4 M€ + 10% sur plus-value future – contrat de 4 ans)
- Marcelo, défenseur central, en provenance de Besiktas (7 M€ + 0,5 M€ maximum d’incentives - contrat de 3 ans)

D’autre part, un certain nombre de joueurs professionnels ont fait l’objet de mutation temporaire pour la saison 2017/2018 : Gaëtan Perrin (Orléans), Maxime D’Arpino (Orléans), Jean-Philippe Mateta (Le Havre), Olivier Kemen (Gazelec Ajaccio) et Aldo Kalulu (Sochaux). Le contrat de Christophe Jallet a été résilié.

*« Le présent document contient des indications sur les objectifs d’OL Groupe. L’attention du lecteur est attirée sur le fait que la réalisation de ces objectifs peut être affectée par des risques connus et inconnus, des incertitudes et d’autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs, les performances et les réalisations d’OL Groupe soient significativement différents des objectifs formulés ou suggérés. Ces facteurs peuvent inclure les évolutions de la conjoncture économique et commerciale, de la réglementation, ainsi que des facteurs de risques détaillés au sein du Document de Référence 2015/2016. »*

## OL Groupe

Tel : +33 4 81 07 55 00  
Fax : +33 4 26 29 67 18

Email:  
dirfin@olympiquelyonnais.com  
www.olweb.fr

## Euronext Paris - compartiment C

Indices : CAC Small - CAC Mid & Small - CAC All-Tradable - CAC All-Share – CAC Consumer Services – CAC Travel & Leisure  
Code ISIN : FR0010428771  
Reuters : OLG.PA  
Bloomberg : OLG FP  
ICB : 5755 Services de loisirs

